



Quel est le comble pour l' action sociale ?

...De devoir succomber à un plan social...

A grands coups de groupes de travail, audio, visio, audits, et tandis que le pays est aux proies d'une crise sanitaire sans précédent, force est de constater que le covid n'a en rien entravé Bercy, dans sa détermination à anéantir l'action sociale ministérielle.

Bercy avance encore et toujours, feignant d'associer les OS, qui ne cessent d'argumenter et clamer leur rejet unanime de cette réforme.

Qu'à cela ne tienne, le SG avance, inexorablement, Quoi qu'il nous en coûtera à tous, et très vite, ne lésinant pas sur les prétextes, et démonstrations, supposés persuader que si ! le chien a vraiment la rage et donc ... justifier son inéluctable euthanasie.

D'abord, il va en coûter globalement, l'âme même de l'action sociale, telle qu'elle avait été conquise, puis étoffée, depuis 70 ans environ.

On nous dit :

Il faut améliorer la lisibilité de l'offre sociale pour les agents, la professionnalisation de ses acteurs, la mutualisation des actions, alors Bercy ne trouve rien de mieux pour y parvenir, que la suppression des associations existantes, et le regroupement de leurs activités, vers ce qu'il nomme une « faïtière ».

La CGT n'est pas dupe : sous ce vocable élégant, se profile l'externalisation pure et simple de notre action sociale ministérielle

On nous dit :

Il faut améliorer des prestations en matière de tourisme et de loisirs, afin de coller au mieux aux besoins des agents qui ont évolué, et pallier à la vétusté des infrastructures. Pour ce faire, on va transférer le parc de résidences de vacances, et autres prestations sociales de loisirs para publiques telles VVF...

La CGT rappelle que ce parapublic c'est surtout du para privé, l'association VVF étant une entreprise à statut associatif.

la CGT rappelle que depuis des années, l'État refuse d'investir dans ses résidences de vacances, laissant ainsi se dégrader notre patrimoine. Maintenant que le parc est vieillissant, on le liquide. Il y avait bien une volonté délibérée de mettre ce pan de l'action sociale en difficulté, quand d'autres ministères comme celui de la Défense, ont fait le choix de le conserver dans son giron.

On nous dit :

Il convient de faciliter l'accès à une offre de vacances diversifiée, subventionnée.

La CGT répond :

Lorsqu'il s'agira de candidater auprès d'une entreprise privée soumise aux lois du marché des vacances et loisirs, l'agent aura perdu sa qualité d'agent bénéficiaire d'une action sociale de vacances sociales.

Il sera alors devenu client, et traité comme tel : un « consommateur » de séjours, qui devra se plier s'il le peut, aux exigences du marché, et entrera en concurrence avec d'autres salariés d'autres administrations, entreprises...

Quid des tarifs ? Des barèmes appliqués ? L'EPaf ne sera plus décisionnaire des affectations, le modèle de gestion interne sera abandonné. Il y a fort à parier que les tarifs pratiqués seront revus à la hausse, la loi de l'offre et de la demande fera le reste : il faudra bien financer les remises à niveau de nos immeubles délaissés depuis des années par les politiques sociales.

Quant au maillage territorial de l'action sociale, On nous dit

Le modèle départemental n'est plus adapté aux besoins ... on nous parle de pb de relai entre le département et Bercy, manque d'appui technique sur les sujets, difficulté de pilotage, pilotage plus facile par région, et donc là encore, le remède est tout trouvé : on supprime les délégations départementales, au profit de services régionaux.

La CGT répond :

C'est le résultat d'une politique sociale qui a choisi de délaissier l'action sociale départementale, pour des raisons purement budgétaires, plongeant au passage l'ensemble des agents des délégations dans la difficulté.

Difficulté en terme d'affectation géographique, fonctionnelle, puis humaine.

Tenus à l'écart eux aussi, ces agents subissent de plein fouet, le plan social, en proie aux risques psycho-socio induits par cette restructuration, confrontés à l'incertitude, la rumeur, l'éviction, l'inéluctable perte de latitude au profit d'un responsable régional à vocation strictement comptable et financière.

Pour toutes ces raisons, **la CGT rejette cette réforme, sur le fond et sur la forme.**

Le fond repose sur des arguments fallacieux, infondés qui ne sont que des prétextes avancés afin de sacrifier l'action sociale sur l'autel de la rentabilité budgétaire.

Quant à la forme, elle est nauséabonde, infecte, tant elle évince les acteurs, faisant fi de leurs difficultés psycho sociales, des attentes des personnels, et de leurs représentants syndicaux.

La CGT ne saurait s'associer à cette entreprise savamment préméditée de destruction des acquis sociaux ministériels et des emplois.

Localement, la CGT continue à revendiquer une action sociale de proximité des agents, des délégations départementales suffisamment étoffées, à même de remplir ses missions dans des conditions satisfaisantes, permettant d'offrir à l'ensemble des agents, des prestations sociales en adéquation à ses besoins, à des tarifs dûment concertés, au sein de CDAS.